

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/07/2025 - 8414 - 2014 B 00895 - 802 243 923 - 1 TERIORS RENOV

Certifie conforme à l'original

8414

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
1 TERIORS REUVE 45 rue du Prieuré 77171 CHALAUTRE LA GRANDE France			2 rue du Prieuré 77171 CHALAUTRE LA GRANDE		
SIRET 80224392500017					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Entreprise de bâtiment		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal			Déficit	316
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour soucrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui soucrite la déclaration pays par pays					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/> Nom et adresse du prestataire	L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/> 001 Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID QUADRATUS
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	
Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Identité du déclarant : Date : 13052024 Lieu : CHALAUTRE LA GRANDE Qualité : Président Nom du signataire : M. ALVES Antonio



Désignation de l'entreprise 1 TERIORS RENOV

Néant *

Adresse de l'entreprise 2 rue du Prieuré 77171 CHALAUTRE LA GRANDE

SIREN 8 0 2 2 4 3 9 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 3

		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles		010	012	
Fonds commercial *				
Autres *		014	016	
Immobilisations corporelles *		028	74 372 030	56 175 18 197
Immobilisations financières * (1)		040	380 042	380
Total I (5)		044	74 752 048	56 175 18 577
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	9 050 052	9 050
Marchandises *		060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
Créances				
Clients et comptes rattachés *		068	26 030 070	7 679 18 351
(2) Autres* (3)		072	4 678 074	4 678
Valeurs mobilières de placement		080	15 580 082	15 580
Disponibilités		084	924 086	924
Charges constatées d'avance*		092	407 094	407
Total II		096	56 669 098	7 679 48 991
Total général (I + II)		110	131 422 112	63 854 67 568
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				Exercice N NET 1
Capital social ou individuel*				120 3 000
Écarts de réévaluation				124
Réserve légale				126 300
Réserves réglementées*				130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131) 132	
Report à nouveau				134 4 555
Résultat de l'exercice				136 (816)
Subventions d'investissement				137
Provisions réglementées				140
Total I		142		7 039
Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)				
Emprunts et dettes assimilées				156 19 662
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164
Fournisseurs et comptes rattachés*				166 29 781
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	5 844) 172	7 103
Comptes courants d'associés				173 3 861
Autres dettes				175 123
Produits constatés d'avance				174
Total III		176		60 529
Total général (I + II + III)		180		67 568
RENOVIS				
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 1 TERTIORS REHOV

Néant Exercice N clos le
[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [3]**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	25 433
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(2 450)
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	800
	Autres produits				230	1 161
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	24 943
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	25
	Variation de stock (marchandises)*				236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	5 425
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(1 300)
	Autres charges externes*: (dont crédit bail : - immobilier..... - immobilier :)				242	16 704
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	639
	Rémunerations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255			254	3 384
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259			262	752
		260				
			Total des charges d'exploitation (II)		264	25 629

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	130
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	347 348		300
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

B — RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312		314	816
Rémunerations et avantages personnels non déductibles*		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
Divers* dont intérêts excédentaires des épargnes d'associés (247)		248		330	
Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JFI (44 sexies A)	989		
ZRD (44 tercées)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 dodecées)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)	345				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies)	655		350
Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies B)	645		
Déduction exceptionnelle (Art 39 décies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies D)	648		
Déduction except. similaire de conduite (Art. 39 décies E)	641	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies F)	990		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies G)	649				

Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS	Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	354	816
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables :* 17 882 dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	372	816

Désignation de l'entreprise : TERTORS RENOV

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISE							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402		404		406	
	Autres	410	412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422		424		426	
	Constructions	430	432		434		436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 462	442	444		446	7 462
	Installations générales, agencements divers	450	452		454		456	
	Matériel de transport	460	66 910	462	464		466	66 910
	Autres immobilisations corporelles	470	472		474		476	
	Immobilisations financières	480	380	482	484		486	380
	TOTAL	490	74 752	492	494		496	74 752
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
	Fonds commercial	495		497		498		499
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 353	532	602	534		536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546
	Matériel de transport	550	47 438	552	2 782	554		556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566
	TOTAL	570	52 791	572	3 384	574		576
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou reintègrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5			
	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif * (1)	Amortissements * (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession * (4)	Plus ou moins-values			
					Court terme * (5)	Long terme		
1					19%	(6)	15% ou 12,8% <input checked="" type="checkbox"/>	0% (8)
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19% (1)	579		Régularisations	590	583	594	595
	TOTAL				596	585	597	599

Désignation de l'entreprise : 1 TERIORS RENOV		Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	7 679	652	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	7 679	682	684
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
		Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683			
Autres immob. incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL		770	775		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	17 882		
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984	17 882		
Déficits de l'exercice		860	816		
Total des déficits restant à reporter		870	18 699		
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326
N° du centre de gestion agréé					388
Montant de la TVA collectée					374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378
Montant des prélevements personnels de l'exploitant					399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

« A TERRIOR RENOV SAS »
Société par actions simplifiées au capital de 3.000 €
Siège social : 2, rue du Prieure
77171 CHALAUTRE LA GRANDE
R.C.S. MELUN 80224392300017

**PROCES-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS de l'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE du 11 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le onze juin, à dix-neuf heures,

L'associé de la Société A TERRIOR RENOV, société par actions simplifiées au capital 3.000 €, divisé en 100 actions de 30 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président, au siège social de la société, conformément aux dispositions contenues dans les statuts.

Est présent :

Monsieur ALVES Antonio, président
demeurant 2, rue du Prieure
77171 CHALAUTRE LA GRANDE
porteur de 100 actions

soit un total de 100 actions représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur ALVES Antonio, en sa qualité de président, preside la réunion, constate que l'Assemblée réunit tous les associés et déclare que celle-ci peut valablement délibérer et la séance ouverte.

Monsieur le President précise que le texte du projet de résolutions soumises au vote de l'Assemblée a été adressé aux associés et, ce, dans les quinze jours précédant la présente Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le President rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport annuel de gestion sur la situation et l'activité de la société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- quitus à la gérance;
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 203;
- questions diverses.

Madame la Présidente présente à l'assemblée

- l'inventaire des éléments actifs et passifs de la société au 31 décembre 2023,
- les Comptes Annuels arrêtés à cette date,
- le rapport annuel de gestion,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Monsieur le Président procède ensuite à la lecture du rapport annuel de gestion

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées entre les associées et personne ne demandant plus la parole. Monsieur la Président met aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les Comptes Annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donné quitus à la gérance de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter pour le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un déficit de 816 € de la façon suivante

- La totalité soit 816 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Antonio ALVES
Président

~~1 TÉRIORS RENOV
2, Rue du Prieuré
77171 CHAMBERY LA GRANDE
Port. : 06 87 82 30 92
Email : a.teriorsrenov@outlook.com
Siret : 802 243 923 00017 - Code APE : 4332 A~~